



Risques psychosociaux

Le cadre juridique et les outils d'évaluation qualitative et quantitative

Formation au format présentiel / distanciel

**Programme des 4 jours
28 heures**




Symbiofi SAS
Parc Eurasanté
30 avenue Pierre Mauroy
59120 Loos
contact@symbiofi.com
03.28.55.51.19

Risques psychosociaux

Réf : PST 001

Le cadre juridique et les outils d'évaluation qualitative et quantitative

PRESENTATION



Le concept de bien-être au travail n'est pas défini juridiquement et renvoie, en positif comme en négatif, à des concepts relativement flous et vastes. La définition donnée par l'OMS de la santé, état de complet bien-être physique, psychique et social, sonne quelque peu comme une incantation et dans ce contexte, les risques psychosociaux au travail (RPS) et la qualité de vie au travail sont des notions aussi bien inhomogènes que difficiles à appréhender.

La notion de risques psychosociaux (RPS) proposée par les pouvoirs publics recouvrent donc des risques de natures variées - caractéristiques et conditions de travail, organisation, management, relations humaines - qui mettent en jeu l'intégrité physique et la santé mentale des salariés et ont, par conséquent, un impact sur le fonctionnement des entreprises et des institutions.

L'évaluation de ces risques et la mise en place d'actions pour prévenir les conséquences sur la santé et la qualité de vie des salariés sont devenues une obligation légale pour les entreprises. Ce domaine est très complexe et fait appel à différentes compétences, l'intérêt pouvant se porter sur l'ergonomie, le management, les relations sociales ou la santé des salariés et des collaborateurs.

L'objectif de cette formation est d'apporter, à tout *intervenant* ou *réfèrent en entreprise / institution*, les données actuelles indispensables - méthodologiques, médicales, psychologiques et réglementaires - d'évaluation des risques psychosociaux et des actions envisageables.

Sur la base d'études et de rapports d'experts, seront exposées les orientations les plus récentes préconisées sur les notions de stress au travail, de pénibilité, d'indicateur de stress, de bien-être et de qualité de vie au travail.

Certains outils d'évaluation et d'intervention seront analysés pour dégager leur crédibilité et leurs réels intérêts pour le salarié et la collectivité.

Au travers de situations concrètes, d'analyses de cas et d'échanges, nos différents experts sur les risques psychosociaux - spécialistes du droit, de la gestion et de la santé psychologique au travail - apporteront aux professionnels participants les grandes orientations méthodologiques, pratiques et déontologiques de l'intervention de terrain sur les risques psychosociaux.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

Acquérir les données réglementaires, méthodologiques et psychologique d'évaluation des risques psychosociaux et maîtriser les actions envisageables

- Proposer des actions adaptées à la problématique de l'entreprise;
- Conseiller et participer activement à leur réalisation;
- Se positionner comme intervenant / référent des risques psychosociaux et travailler dans un groupe multidisciplinaire
- Posséder des compétences plus solides pour :
 - mieux comprendre, identifier, clarifier la notion des risques psychosociaux dans l'entreprise, à la fois multifactoriels et à connotation subjective.
 - définir les étapes d'une démarche de prévention : sensibilisation, groupes de travail, observation sur site, entretien, diagnostic, solutions, évaluation des actions;
 - appréhender les obligations et contraintes réglementaires des différents acteurs (employeurs / employés) concernés dans l'entreprise et les limites de leurs responsabilités.
 - intégrer ces nouvelles contraintes des risques psychosociaux et de la qualité de vie afin de respecter les obligations des différents acteurs de prévenir les atteintes à la santé physique et mentale dans l'entreprise.
 - adapter ses réponses au cadre législatif actualisé.



Risques psychosociaux

Cadre juridique et outils d'évaluation qualitative et quantitative

SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

**Durée
Intervenants**

Mode

Acquérir les données réglementaires, méthodologiques et psychologique d'évaluation des risques psychosociaux et maîtriser les actions envisageables

4 jours, 28 heures

L. Roberval, *avocate en droit du travail* – M.O Legrand, *psychologue du travail*
C. Legenne, *psychologue du travail*

Formation ouverte en présentiel et distanciel visiolive

Jour 1 – RPS : le cadre juridique

Finalité	Contenu	Méthodes et outils
Envoyer les supports	Prise de connaissance des supports pédagogiques et documents éventuels que le stagiaire doit s'approprier en amont de la formation Réflexion éventuelle individuelle du stagiaire sur un cas pouvant servir de base la formation présentielle	<i>Par mail</i>
Accueillir et faire le bilan de début	Présentation de la formation et des objectifs, des intervenantes et des participants + Point organisationnel Evaluation des acquis de début de formation	<i>Tour de table Recueil des attentes QCM des pré-acquis</i>
Comprendre l'approche juridique des risques psycho-sociaux	<p>Une absence de définition légale et de régime spécifique <i>Le Droit international, le droit communautaire, et certains droits nationaux se sont risqués à définir les RPS Le Droit français n'a pas retenu cette approche et montre une certaine réticence à l'égard de ce concept</i></p> <p>Des risques psycho-sociaux traités matière par matière 1.RPS et fondamentaux du droit du travail <i>Obligation générale de prévention et de sécurité de l'employeur, Incitation à la négociation d'accord d'entreprise (QVT, RPS) Réparation du préjudice subi en cas de souffrance au travail, Licenciement pour inaptitude et responsabilité de l'employeur</i></p> <p>2.RPS et fondamentaux du droit de la sécurité sociale <i>Accident du travail : choc psychologique au temps et au lieu du travail Maladie professionnelle : vers une reconnaissance du Burn out ? Faute inexcusable : une charge de la preuve qui pèse sur le salarié</i></p> <p>3.RPS et fondamentaux du droit pénal <i>Infractions spécifiques : Harcèlement sexuel et Harcèlement moral Infraction non intentionnelle (mise en danger de la vie d'autrui)</i></p>	<p>Apports théoriques => Diaporama illustré</p> <p>Débat sur : . La notion de RPS un phénomène de mode ?</p> <p>Cas pratiques sur : . RPS et fondamentaux du droit du travail . RPS et fondamentaux du droit de la sécurité sociale . RPS et fondamentaux du droit pénal</p> <p>Questions / réponses -> synthèse collective</p>
Conseiller utilement une personne ou une entreprise face aux risques psycho-sociaux	<p>Du point de vue de l'employeur : Prévenir pour protéger ses salariés et accessoirement ne pas avoir à payer <i>La démarche de prévention des risques (DUER, Programme annuel de prévention, analyse des causes) Lancer une enquête sur les risques psychosociaux Envisager la négociation d'accord d'entreprise</i></p> <p>Du point de vue du salarié : chercher des solutions pour mettre fin à la situation de souffrance au travail et, si possible, préserver ses chances en cas de contentieux <i>Identifier les potentiels soutiens du salarié : CSE, CSSCT, Médecin du travail, Inspection du travail Réflexion sur les conseils à donner à une personne : . en situation de souffrance au travail . en situation de harcèlement moral . en situation de harcèlement sexuel</i></p>	<p>Présentations d'exemples</p> <p>Cas pratiques</p> <p>Questions / réponses -> synthèse collective</p>

Jour 2 - RPS : approche par la clinique du travail

Finalité	Contenu	Méthodes et outils
Connaître la manière dont les approches cliniques du travail appréhendent la problématique	<p>Les RPS : articulation entre psychique et social <i>Définitions</i> <i>Problématique santé-travail</i></p> <p>Les grands principes en clinique du travail <i>L'activité comme point central entre psychique et social</i> <i>L'importance du regard clinique</i> <i>Etude des 2 grands principes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> . S'intéresser au réel du travail . Considérer le travail comme un opérateur de santé 	<p>Exercice : réflexion individuelle et synthèse collective . <i>Le cas Scrabble</i></p> <p>Etude collective de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Madame Flora</i> . <i>Le cas McGyver</i> . <i>Le cas McDonald's</i> . <i>Le cas des conducteurs de train à la SNCF</i> . <i>Le cas du brigadier-chef M.V.</i> <p>Questions / réponses -> synthèse collective</p>
Comprendre les implications des approches cliniques pour appréhender les RPS	<p>Les conséquences pour comprendre les RPS</p> <p><u>Etude de cas :</u> <i>L'écart entre le réel et le prescrit</i> <i>La résignation</i> <i>Les 'solutions' de repli</i></p>	<p>Etude collective de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Les ouvrières chez « Lu »</i> . <i>Les conseillères de vente chez France Télécom</i> . <i>Le cas du brigadier-chef M.V.</i> . <i>Le cas Fenwick</i> . <i>Le cas CATTIP</i> . <i>Le bas Brigitte</i> <p>Questions / réponses -> synthèse collective</p>
Expérimenter les principes pour améliorer ses pratiques	<p>Les implications pour intervenir sur les RPS</p> <p><u>Etude des risques :</u> <i>La psychologisation des problèmes</i> <i>La dichotomie victimes/coupables</i> <i>La confluctualité socio-organisationnelle</i></p> <p>Points de repère essentiels en clinique du travail : application</p>	<p>Etude collective de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Conflit entre 2 salariées</i> . <i>Le cas des 2 bureaux de poste</i> . <i>Intervention en clinique du travail</i> <p>Questions / réponses -> synthèse collective</p>

Jours 3 et 4 - RPS : outils d'évaluation qualitative et quantitative

Finalité	Contenu	Méthodes et outils
S'interroger autour de la « santé au travail »	<p>Définitions et représentations notions clés <i>Santé selon l'OMS</i> <i>Etymologie Travail</i> <i>Santé au Travail</i></p> <p>L'évolution de la santé au travail et émergence de nouveaux risques : les RPS <i>Statistiques santé au travail</i> <i>Définition RPS rapport Gollac</i></p>	<p>Apports théoriques => Diaporama illustré</p> <p>Ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Association libre</i> . <i>Quiz Vrai/Faux</i> . <i>Réflexion collective sur la pénibilité au travail</i>
Consolider son référentiel théorique sur les RPS (...)	<p>Les différents modèles théoriques du stress <i>Selye ; Laborit ; Lazarus ; Karasek ; Siegrist</i></p> <p>La typologie du stress <i>Stress post traumatique (SPT)</i> <i>Stress aigu</i> <i>Stress chronique</i></p>	<p>Apports théoriques => Diaporama illustré</p> <p>Ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Identifier les signes neurobiologiques du stress</i> <p>Témoignages de SPT professionnel Vidéo et analyse de l'évolution du stress dans le temps</p>

Finalité	Contenu	Méthodes et outils
(...) Consolider son référentiel théorique sur les RPS (Suite)	<p>Les différents types de violences externes <i>Criminelle</i> <i>Occupationnelle</i> <i>Domestique</i></p> <p>Les différentes formes de violences internes <i>Verbale vs physique</i> <i>Passive vs active</i> <i>Directe vs indirecte</i></p> <p>Les violences spécifiques <i>Le harcèlement moral</i> <i>Le harcèlement sexuel</i></p>	<p>Apports théoriques => Diaporama illustré</p> <p>Ateliers : . Repérer le type de violences dans des situations exemples . Renseigner tableau croisé avec différentes formes de violences . Photo-langage</p> <p>Illustrations cas réels Vidéo de sensibilisation</p>
Prendre conscience et savoir repérer les conséquences des RPS	<p>Les conséquences individuelles <i>Emotionnelles</i> <i>Physiques</i> <i>Intellectuelles et comportementales</i></p> <p>L'épuisement professionnel dit burnout <i>L'effondrement</i> <i>Le profil type</i> <i>Le modèle de Maslach</i></p> <p>Les conséquences collectives et organisationnelles</p>	<p>Outils . Présentation Outil EPIC . Présentation outil MBI</p> <p>Ateliers : . Définir profil en proie . Identifier les indicateurs psychosociaux révélateurs</p> <p>Analyse de témoignages</p>
Connaitre et identifier les facteurs de RPS	<p>Les facteurs de risques psychosociaux selon Gollac <i>Intensité et temps de travail</i> <i>Exigences émotionnelles</i> <i>Autonomie insuffisante</i> <i>Rapports sociaux dégradés</i> <i>Conflits éthiques</i> <i>Insécurité de la situation de travail</i></p>	<p>Exercice : . Reconnaître les facteurs de RPS derrière une vingtaine de situations</p>
	<p>Définition démarche RPS <i>Les différentes démarches de santé au travail : RPS, QVCT, BET, BT, ergonomique</i> <i>Objectifs et enjeux</i></p> <p>L'appel d'offre <i>Les canaux d'appel d'offre</i> <i>La proposition commerciale et les auditions</i> <i>Le contexte de la demande</i></p> <p>Etape 1 : Préparation de la démarche <i>Définition dispositif structurant : COPIL, plan de communication, calendrier d'intervention...</i></p> <p>Etape 2 : Prédiagnostic <i>Analyse de l'existant : étude documentaire, indicateurs psychosociaux, personnes ressources, ...</i></p>	<p>Apports théoriques => Diaporama illustré</p> <p>Réflexion articulation, indications et contre-indications</p> <p>Partage d'expériences</p> <p>Outils : Présentation de différents outils d'ingénierie psychosociale : . GANTT ; RACI ; PERT ; ...</p> <p>Atelier : . Identifier les différents documents, personnes ou indicateurs ressources</p>

Finalité	Contenu	Méthodes et outils
Maitriser le cadre méthodologique d'une démarche d'évaluation et de prévention	<p>Etapes 3 : Diagnostic <i>Le recueil de données quantitatif</i> <i>Le recueil de données qualitatif</i> <i>Les différents types d'entretien : libre, semi-directif ; individuel, collectif</i> <i>Le cadre éthique, relationnel, temporel et environnemental de l'entretien</i> <i>La conduite d'entretien : posture, écoute active, ...</i> <i>Les besoins spécifiques du DUERP</i></p> <p>Etape 4 : Elaboration du plan d'actions <i>Les différents niveaux de prévention : primaire, secondaire, tertiaire</i> <i>La priorisation des actions</i> <i>La MAJ du DUERP</i></p> <p>Etape 5 : Implémentation des actions <i>Les accompagnements et avenants supplémentaires éventuels</i></p> <p>Etape 6 : Pérennisation de la démarche <i>La rédaction du rapport</i> <i>Modalités de suivi autonomes internes</i> <i>L'évaluation à froid</i></p> <p>Le cadre éthique de toute démarche <i>Principes fondamentaux</i> <i>Situations particulières</i></p>	<p>Ateliers : <i>. Identifier les avantages vs inconvénients</i> <i>. Identifier recueil de données quantitatif vs qualitatif</i></p> <p>Outils : <i>. Présentation outils quantitatifs : Karasek ; Siegrist ; COPSOQ ; LIPT</i> <i>. Présentation modèle DUERP</i></p> <p>Jeux de rôle : <i>. Entretien d'un collaborateur en souffrance avec pratique de l'écoute active</i></p> <p>Apports Méthodologiques</p> <p>Outils : <i>. Grille de priorisation Lefèvre et Poirot</i> <i>. FAST</i></p> <p>Partage d'expérience et échanges</p> <p>Apports pratiques</p> <p>Apports déontologiques Réflexion collective : <i>. Dans quelle situation faut-il refuser ou avorter une démarche ?</i></p>
Savoir mener un audit RPS	Conduite d'un audit RPS	<p>Simulation cas audit RPS En sous-groupes avec mise en pratique notamment 1 cas différent par groupe : <i>. Jeux de rôle / mise en situation entretien commanditaire</i> <i>. Création dispositif structurant</i> <i>. Elaboration pré-diagnostic</i> <i>. Création outils sur mesure</i> <i>. Jeux de rôle/Mise en situation entretien collaborateurs</i> <i>. Création de plan d'actions</i> <i>. Présentation et restitution finale</i> Création DUERP</p>
Faire le bilan de fin	<p>Table ronde Evaluation individuelle des acquis de fin de formation Bilan de la formation</p>	<p>Echanges avec les participants QCM des acquis de fin Fiche d'évaluation de la qualité</p>

Intervenants

Une équipe multidisciplinaire d'intervenants de haut niveau, compétents ou experts dans leur domaines – psychologues du travail, juriste - qui ont tous une expérience de la formation en entreprise et également d'enseignant et de formateur auprès de différents publics.

Les intervenants prévus sont:

Céline LEGENNE

- Psychologue Sociale, du Travail et des Organisations.
- Consultante et formatrice pour différentes organisations.
- Accompagne des entreprises dans leur démarche de qualité de vie au travail (QVCT) et de prévention des risques psychosociaux (RPS).
- Formations : sensibilisation RPS, prévention harcèlement, communication, développement personnel, ...)
- Soutien psychologique : cellule d'écoute individuelle, groupe de parole, ...

Isabelle GERNET

- Psychologue clinicienne
- Maître de conférence, laboratoire Psychologie clinique, Psychopathologie Psychanalyse (PCPP) de l'Institut de Psychologie de la Faculté Sociétés & Humanités de l'Université Paris Cité.
- Responsable d'enseignement du Parcours « Psychanalyse et interdisciplinarité » Master 2 PPCP
- Co-Responsable d'un Groupe de recherche thématique (THEMA) : Psychopathologies contemporaines et métapsychologie
- Rédactrice en chef de la revue Travailler,
- Membre du comité de rédaction de la revue Champ Psychosomatique
- Membre du comité de lecture de la revue Psychologie Clinique et Projective.

Laurent ROBERVAL

- Avocat en Droit du travail - Défense, conseil et formation
- Associée du cabinet Execode.
- Développeur d'une offre de services pour la formation, le conseil et la défense des CSE.



Prérequis

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour ce module de formation si ce n'est être dans le public concerné ci-dessous.

Pour qui

La formation **Prévention des risques psychosociaux : le cadre juridique et les outils d'évaluation qualitative et quantitative** concerne un large public professionnel, intervenant ou souhaitant intervenir en entreprises / institutions sur le stress et la santé psychologique au travail, la qualité de vie et les risques psychosociaux en milieu professionnel.

FORMATION / CONSEIL / MANAGEMENT

- Formateurs, Consultants, Coachs
- Éducateurs, Médiateurs, Travailleurs sociaux
- Directeurs généraux, Cadres dirigeants et managers
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Responsables HSE
- Membres CHSCT
- Partenaires sociaux

SANTÉ / ÉDUCATION EN SANTE

- Médecins du travail, Psychologues du travail, Infirmier(e)s du travail
- Ergonomes
- Soignants, Paramédicaux, Thérapeutes et professionnels de l'aide et de l'accompagnement souhaitant intervenir en entreprises : *Masseurs-kinésithérapeutes, ostéopathes, diététiciens, ergothérapeutes, psychomotriciens, sophrologues, hypnothérapeutes, relaxologues, thérapeutes énergétiques, professeurs de yoga / reiki / qi gong, kinésiologues, praticien shiatsu, reflexologues, naturopathes, etc.*

RECONVERSION

- Pour le cas où le stagiaire se trouve dans un projet de reconversion, il lui est demandé pour pouvoir s'inscrire à notre formation de passer un entretien téléphonique préalable.

Et aussi

EXPERTISE PRATIQUE ET SAVOIR-FAIRE EXPERIENTIEL

Notre formation :

- est conçue et animée par une équipe multidisciplinaire d'intervenants de haut niveau, experts dans leur domaines - spécialistes du droit, de la gestion et de la santé psychologique au travail - qui ont tous une expérience de la formation en entreprise et d'enseignant et de formateur auprès de différents publics;
- se centre sur l'acquisition de techniques concrètes et utiles, de boîtes à outils pratiques, permettant à *l'intervenant / référent en entreprise / institution* de pouvoir à son tour les transmettre aux salariés / collaborateurs dans sa pratique professionnelle et obtenir des effets positifs et durables;
- est structurée pour la pratique et l'intervention opérationnelle en entreprise, quel que soit le niveau de l'intervenant dans sa vie professionnelle ;
- est délivrée à des groupes restreints à 16 personnes maximum afin de favoriser la qualité de l'enseignement et de privilégier les échanges multidisciplinaires.



POSSIBILITE D'ETRE FORME(E) EN MODE DISTANCIEL

Cette formation est possible en mode distanciel, sous la forme *visio-live*, selon les conditions détaillées dans la fiche d'inscription.

Symbiofi propose une installation professionnelle : multi-caméras, prise de son d'ambiance, prise de son intervenant, écran TV géant en fonds de salle pour avoir le retour des stagiaire distanciels, sous salles physiques et virtuelles pour les travaux en sous-groupe (cas pratiques, exercices, jeux de rôle, etc)

SUPPORTS

- Téléchargement des supports de la formation dans un espace dédié via interne

PLATEAU TECHNIQUE

- Un plateau technique de formation de 240 m², dédié, multi-espaces (théorie, pratique, restauration) au cœur du CHRU de Lille.



Bâtiments passif éco-responsable
Basse consommation énergie
Structure bois permettant à la fois de créer
une ambiance chaleureuse et de diminuer
le bilan carbone



Espace de théorie équipé de :
chaises tablette écriture
Vidéos projecteur plafond
Enceintes
Paper board



Espace de pratique équipé de :
tablettes numériques SymbioCenter
Tapis de sol + couvertures
Briques de yoga



Espace de restauration équipé de :
Réfrigérateur
micro-ondes, cafetières, théières

Reconnaissance de l'organisme

SYMBIOFI est enregistré sous le numéro 31 59 06883 59 auprès du préfet de région Nord-Pas de Calais, certifié QUALIOPI et habilité à délivrer des actions de formation ANDPC :



Validation de la formation

La formation est ancrée dans une triple démarche multidisciplinaire et intégrative : compétences opérationnelles, boîtes à outils pratiques, savoir-faire expérientiel.

A l'issue de la formation, le professionnel recevra un **Certificat de réalisation d'action de formation** sous réserve de l'assiduité aux journées. Ce certificat reprend les éléments clés de la formation : intitulé, durée, nom du/des intervenant(es), objectif principal.

En complément, une **Attestation de formation** pourra être délivrée sous réserve de satisfaire aux critères d'évaluation de la formation analysés au travers des questionnaires de début et de fin de formation.

Le Plus

L'ACCES GRATUIT A LA PLATE-FORME WEB SYMBIOCENTER

Les stagiaires pourront bénéficier d'1 accès gratuit d'une durée de 30 jours à la plate-forme web innovante et interactive SymbioCenter pour compléter efficacement la prise en charge et le suivi de leurs patients en santé mentale et émotionnelle

<https://www.symbiocenter.fr/>



PRÉVENIR	ÉVALUER	ACCOMPAGNER	MONITORER
57	6	86	2
Échelles	Programmes	Exercices	Indices physiologiques

Le SymbioCenter propose aux professionnels de l'aide et de l'accompagnement d'encadrer, d'individualiser et de suivre des programmes d'e-thérapies selon les besoins spécifiques de leurs patients.

Pour combattre et prévenir le stress et les troubles anxieux-dépressifs, ainsi que leurs effets négatifs sur les troubles somatiques et psychiques, le SymbioCenter ouvre des perspectives novatrices de développement des ressources émotionnelles et comportementales des patients en santé mentale et physique.

Le service e-thérapie brève, partenaire des professionnels, pour une meilleure prise en charge des troubles anxiodépressifs, du stress et des comorbidités associées

Impliquez vos patients, en consultation et au domicile, avec des outils d'e-thérapie validés

pour combattre la tempête des symptômes physiques, psychologiques, et émotionnels

Solution pour les professionnels de l'accompagnement
www.symbiocenter.fr

Symptômes physiques

Troubles du sommeil, troubles alimentaires, douleurs, sensations d'essoufflement, d'oppression...

Symptômes émotionnels

Sensibilité et nervosité accrues, angoisse, excitation, tristesse, troubles anxio-dépressifs, mal-être...

Symptômes intellectuels

Perturbation de la concentration, difficultés à prendre des décisions, altération de la relation sociale...



DES CHIFFRES ALARMANTS !

- 20 millions de personnes sont concernées par une maladie chronique, soit 35% de la population
- 5 millions de français consomment des psychotropes
- 2 millions souffrent d'une maladie psychiatrique
- 10% des adultes ont souffert d'une dépression sur les 12 derniers mois et 13% de troubles anxieux généralisés
- 200 000 tentatives de suicide et 10 000 morts par an
- Le trouble mental au 3ème rang des maladies fréquentes et en 2^{ème} deuxième position des dépenses de santé

Lutter contre la chronicisation dangereuse

- Déficience du système immunitaire
- Insomnies
- Complications psychiatriques
- Troubles cardio-vasculaires
- Maladies digestives
- Troubles dermatologiques

Vous accompagnez votre patient sur 4 niveaux de ressources

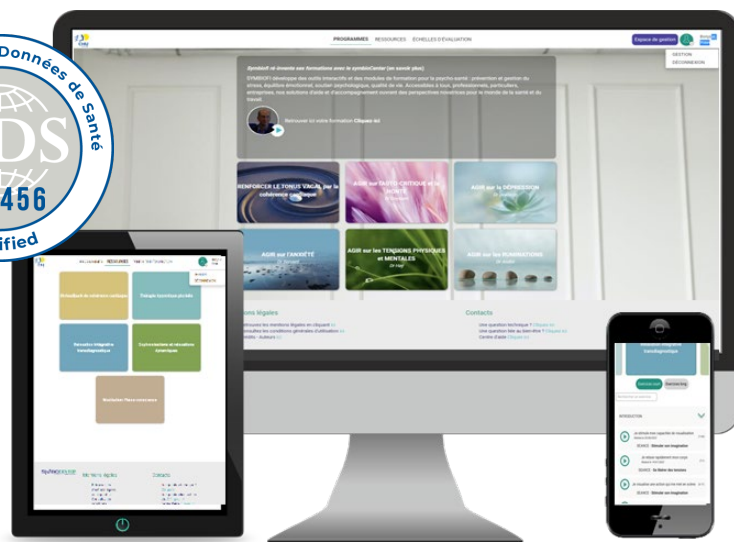
- 1 évaluations psychométriques
- 2 monitoring physiologique
- 3 programmes thérapeutiques
- 4 Téléconsultation, chat, forum avec des outils et services d'encadrement, d'individualisation et de suivi

Valorisation de la recherche hospitalo-universitaire



L'espace professionnel de gestion

- Individualiser et superviser les parcours non médicamenteux par patient
- Suivre l'observance, les résultats et les progrès
- Pratiquer en séance présenteielle avec le patient ou ouvrir des droits d'accès distanciels en inter-séance
- Communiquer de façon avancée avec le patient : téléconsultation, chat synchrone / asynchrone, forum



L'espace d'activités thérapeutiques

- 2 bilans *flash* et 60 échelles psychométriques pour repérer et évaluer
- 6 protocoles cliniques cadencés sur 8 à 12 semaines et + de 100 thérapies guidées pour s'entraîner
- e-capteur et biofeedback - avec brevets CHU de Lille - pour activer et renforcer le tonus du nerf vague

La réponse aux besoins du professionnel

- Renforcer l'alliance thérapeutique et la relation fonctionnelle d'aide et de confiance au patient
- Proposer un complément thérapeutique innovant et accroître la satisfaction patient
- Améliorer l'observance patient par des entraînements entre chaque séance présenteielle
- Rendre le patient actif dans la prise en charge
- Evaluer les activités et les progrès par les données de suivi et tableaux de résultats
- Encadrer le patient sur l'émergence du numérique en santé mentale



L'appui hospitalo-universitaire

Des protocoles interactifs validés par des professionnels reconnus, soucieux de l'éthique, de la confidentialité et de l'aide aux patients.

La solution responsabilisante

Des programmes basés sur l'implication et la responsabilisation vis-à-vis de sa santé : être acteur du changement pour acquérir de nouvelles compétences émotionnelles.

La santé globale

Des exercices concrets et efficaces pour agir sur les émotions, les comportements et le corps avec une vision active et préventive : la santé durable.